



Le “dossier” de la salle des fêtes du Grand Parc serait-il enfin sur le point de se refermer ? Après 25 ans de fermeture au public et presque autant de débat sur sa nécessaire rénovation, les travaux vont enfin commencer. Ils doivent débiter à la rentrée, et sur le site la préparation du chantier sera visible dès fin juillet.

Construite en même temps que le quartier, dessinée par les architectes Ferret, Bedout et Bottarelli, la salle des fêtes du Grand Parc a connu des années de gloire et accueilli nombre de grands noms (The Cure, Noir désir, The Stranglers, etc.) jusqu’au début des années 90. Puis sa fermeture a été actée, « pour des raisons de sécurité », et le coût associé à une remise aux normes pour une infrastructure située dans un quartier clairement non prioritaire a gelé le dossier pendant plus de 20 ans. Dans et hors du Grand Parc, des voix s’élevaient pourtant pour demander la réouverture de cet équipement susceptible de bénéficier à la vie de quartier mais aussi de le décroisonner en attirant sur place des visiteurs extérieurs. Sa rénovation a finalement été actée il y a un an, mais les procédures nécessaires au démarrage des travaux ont connu du retard.

Pour l’architecte Christophe Hutin, la nouvelle salle des fêtes doit être « un espace public ouvert, totalement décroisonné et accessible à tous, favorisant les déambulations, les découvertes et les rencontres ». Il y aura une brasserie ouverte sur l’extérieur, le mur en fond de scène sera remplacé par une baie vitrée occultable avec une paroi amovible, pour permettre aussi les usages de jour comme de nuit.

Mais que fera-t-on de ce nouvel équipement ? Quelle programmation, quels usages ? Pour la

Ville, la salle « devra permettre l'accueil de spectacles professionnels tout en préservant la mixité des usages, qu'ils soient culturels, associatifs, familiaux ou scolaires ». La jauge pourra être de 1 000 places debout pour des spectacles de tous types. La réouverture est envisagée pour l'automne 2017. •

Photo Thierry David / Sud Ouest 